

# RAPPORT ANNUEL DE GESTION

Conseil d'établissement

Année 2022-2023



*la Passerelle*  
*les Petits-Castors Lacroix*

# RAPPORT ANNUEL DE LA PRÉSIDENTENCE

## du conseil d'établissement de l'école la Passerelle

Ce rapport annuel a pour but de faire connaître les principales activités et réalisations du conseil d'établissement de l'école la Passerelle pour l'année scolaire 2022-2023.

### **Portrait de l'école**

Dans un premier temps, il est important de préciser que l'école la Passerelle accueille des élèves de la maternelle 4 ans à la 4<sup>e</sup> année et qu'elle est composée de deux bâtiments.

- les Petits-Castors : 300 élèves → Passe-Partout, préscolaire 4 et 5 ans et 1<sup>re</sup> année
- Lacroix : 370 élèves → 2<sup>e</sup> à 4<sup>e</sup> année

### **Présentation du conseil d'établissement**

Soulignons que le conseil d'établissement de l'école la Passerelle est composé de 14 membres ayant le droit de vote.

Voici la répartition :

- 7 représentants des parents :
  - Monsieur Jean-Christophe Rodrigue, président et délégué au comité de parents - fin de son mandat;
  - Monsieur Nicolas Grenier, vice-président - 1<sup>re</sup> année de son mandat;
  - Monsieur Pascal Doyon – fin de son mandat;
  - Monsieur Bertrand Bergeron - 1<sup>re</sup> année de son mandat;
  - Madame Marie-Claude Lapointe – fin de son mandat;
  - Madame Manon Poulin, trésorière - 1<sup>re</sup> année de son mandat;
  - Madame Valérie Morin - 1<sup>re</sup> année de son mandat;
- 4 représentantes des enseignants : mesdames Karine Labonté, Isabelle Mathieu, Marie-Andrée Poulin et Kathye St-Laurent;
- 1 représentante du personnel professionnel : madame Chantal I. Poulin;
- 1 représentante du personnel de soutien : madame Nancy M. Rodrigue;
- 1 représentante du service de garde : madame Annie Carrier.

À ce groupe s'ajoute la direction d'école, monsieur Simon Fortier.

## **Bilan des activités**

Outre l'assemblée générale annuelle en septembre, les membres du conseil d'établissement se sont réunis à cinq reprises au cours de l'année 2022-2023 (26 octobre 2022, 30 novembre 2022, 27 février 2023, 26 avril 2023 et 13 juin 2023). La participation des membres, ainsi que leur implication dans les différents dossiers, sont des atouts majeurs lors de nos réunions. Il faut savoir que les rencontres sont publiques et les procès-verbaux sont disponibles sur demande au secrétariat de l'école.

Au cours de l'année, le conseil d'établissement s'est prononcé, a modifié et a adopté plusieurs résolutions portant sur les sujets suivants :

- Les règles de régie interne du conseil d'établissement;
- Les règles relatives à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles;
- Les principes d'encadrement relatifs aux contributions financières exigées aux parents;
- Le budget annuel;
- Les sorties (activités) éducatives;
- Le rapport annuel du conseil d'établissement;
- L'assemblée générale des parents 2023-2024;
- Le projet éducatif 2023-2028.

Le conseil d'établissement a approuvé :

- Le nombre de représentants au conseil d'établissement;
- Les règles de régie interne du service de garde 2023-2024;
- La semaine de relâche au service de garde;
- Le plan de lutte 2023-2024;
- L'horaire de l'école la Passerelle 2023-2024;
- Les règles de conduite et les mesures de sécurité;
- Le temps alloué à la répartition des matières 2023-2024;
- Les activités sportives et culturelles nécessitant des modifications à l'horaire des élèves;
- Les nouvelles listes de fournitures scolaires selon l'encadrement du ministère.

Le conseil d'établissement a aussi été consulté ou informé sur les sujets suivants :

- Le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2026;
- Les actes d'établissement 2023-2024;
- Les critères de sélection d'une direction ou d'une direction adjointe d'établissement;
- Les mesures dédiées et protégées du MEES;
- Les normes et les modalités d'évaluation des apprentissages;

- La photographie scolaire 2023-2024;
- Le plan d'engagement vers la réussite du CSSBE;
- Les mesures de soutien aux élèves 2023-2024;
- Le rapport d'inscription 2023-2024;
- Le transport scolaire.

En respect des dispositions prévues à la loi, le conseil d'établissement a traité des sujets nécessitant son intervention, le tout en fonction des besoins et des intérêts de l'ensemble des élèves de l'école.

Le conseil d'établissement 2022-2023 a travaillé avec ardeur à mettre en œuvre les meilleures résolutions sur différents aspects de notre école. Le travail d'équipe entre tous les membres a permis de promouvoir le bien-être de notre établissement et, surtout, celui de nos enfants.

J'invite les parents à s'engager dans la vie scolaire de leur enfant. Les rencontres du conseil d'établissement demeurent un lieu privilégié pour recevoir, partager de l'information et prendre des décisions en lien avec la vie de notre école. Ces rencontres nous permettent aussi d'échanger avec les acteurs du milieu sur plusieurs bons coups ou défis vécus à l'intérieur de l'école.

En terminant, je tiens à remercier les parents bénévoles, les membres du personnel ainsi que les membres de la direction de l'école la Passerelle pour leur dévouement et leur implication tout au long de l'année.

Jean-Christophe Rodrigue  
Président du conseil d'établissement  
École la Passerelle

## Table des matières

<b>1. Présentation du conseil d'établissement</b> .....	6
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement .....	6
<b>2. Bilan des activités du conseil d'établissement</b> .....	7
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	7
2.2 Activités réalisées et décisions prises .....	8
2.3 Résultats obtenus.....	13

# 1. Présentation du conseil d'établissement

## 1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Bergeron, Bertrand	Parent
Doyon, Pascal	Parent
Grenier, Nicolas	Parent et vice-président
Lapointe, Marie-Claude	Parent
Morin, Valérie	Parent
Poulin, Manon	Parent, trésorière et substitut au comité parents
Rodrigue, Jean-Christophe	Parent, président et délégué au comité parents
Fortier, Simon	Directeur
Carrier, Annie	Service de garde
Labonté, Karine	Enseignante
Mathieu, Isabelle	Enseignante
Poulin, Chantal I.	Conseillère en éducation au préscolaire
Poulin, Marie-Andrée	Enseignante
Rodrigue, Nancy M.	Éducatrice spécialisée
St-Laurent, Kathye	Enseignante

## 2. Bilan des activités du conseil d'établissement

### 2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (Jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
21 septembre 2022	Assemblée générale de parents
26 octobre 2022	Ordinaire
30 novembre 2022	Ordinaire
27 février 2023	Ordinaire
26 avril 2023	Ordinaire
13 juin 2023	Ordinaire

## 2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Date (Mois-année)	Actions réalisées	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
<b>Pouvoirs généraux</b>			
Adoption du projet éducatif <sup>1</sup>	10-2022 06-2023	Adopté	Présentation des documents aux membres et explication des priorités pour l'année 2022-2023. Nouveau projet éducatif 2023-2028.
Consultation au plan d'action 2022-2023	10-2022 06-2023	Approuvé	
Adoption des règles de régie interne	10-2022	Adopté	Discussion autour des règles de régie. Importance de prendre des décisions pour l'ensemble des élèves.
Évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2022-2023	06-2023	Approuvé	Nos données ressemblent à celles du CSSBE. Le nombre d'élèves vivant des situations difficiles augmente. Attention particulière aux défis d'autorité.
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	06-2023	Adopté	<p><b><u>Nos priorités d'action</u></b></p> <p>Mettre en place un plan d'action par mois pour déployer diverses actions préventives et universelles permettant de diminuer les manifestations de la violence.</p> <p>Poursuivre les services d'aide et les bons de rencontre.</p> <p>Présenter les services d'aide aux différents intervenants, afin de faire connaître les différents mandats.</p> <p>Prévoir des temps de rencontre fixes au calendrier entre la direction et les éducatrices du service d'aide pour assurer le monitoring des élèves à risque au niveau comportemental (comité suivi des élèves).</p> <p>Poursuivre l'amélioration des services d'aide par l'ajout de bacs, livres et outils sensoriels.</p> <p>Planifier des moments d'accueil universels et interventifs (ex. : temps au service d'aide, accueil suite aux longs congés, stabilité des surveillants pour l'arrivée du matin, etc.).</p> <p>Poursuivre les Jeunes Leaders et évaluer la possibilité de reproduire ou d'adapter le modèle mis en place pour le vivre du côté de l'école les Petits-Castors également.</p>

<sup>1</sup> D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.

Sujets traités	Date (Mois-année)	Actions réalisées	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
			<p>Poursuivre les dîners en sous-groupes ou les récréations intérieures (jeux au gymnase) comme action ciblée pour certains élèves.</p> <p>Faire des « appels bonbon » pour soutenir la collaboration avec les parents.</p> <p>Tournée de la direction (3 fois dans l'année) pour présenter les valeurs prônées, les comportements attendus, les moyens de dénonciation, la différence entre conflit et intimidation, parler de l'importance des témoins, la tolérance zéro sur la violence, etc.</p> <p>Rappels réguliers de la prise de position claire du personnel contre la violence et l'intimidation.</p> <p>Moyens pour soutenir les comportements positifs (ex. : billets de valorisation, bracelet des valeurs, cartes de confiance, etc.).</p> <p>Enseignement explicite des comportements attendus en lien avec les valeurs de l'école.</p> <p>Surveillance stratégique des récréations et animation de la cour de récréation avec l'aide des Jeunes Leaders.</p> <p>Soutien des éducatrices spécialisées (gestion des conflits, habiletés sociales, médiation, récréations, etc.).</p> <p>Code de vie éducatif axé sur la prévention, l'analyse des situations et la prise de conscience (démarche personnalisée et geste réparateur).</p> <p>Activités vivantes et bienveillantes au niveau de l'école (calendriers d'activités).</p> <p>Possibilité de dénoncer des situations de violence ou d'intimidation en classe ou au service d'aide en tout temps.</p> <p>Système de communication (radio) entre les intervenants (récréations et service de garde).</p>
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité	04-2023	Approuvé	Présentation du code de vie de l'école et du processus d'intervention.
Approbation des contributions financières exigées	10-2022	Approuvé	Présentation des factures pour chacune des classes en respectant le montant approuvé au niveau de l'encadrement.

Sujets traités	Date (Mois-année)	Actions réalisées	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Établissement des principes d'encadrement des couts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	02-2023	Approuvé	Le cout chargé aux parents pour le matériel pédagogique est de 65 \$ maximum par élève au primaire et 30 \$ maximum par élève au préscolaire ou le cout réel si moindre.
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	04-2023	Approuvé	Présentation de chacune des listes de matériel.
Adoption des règles de fonctionnement du service de garde	04-2023	Adopté	Présentation des règles de fonctionnement du service de garde (heures d'ouverture et de fermeture, montants aux parents, etc.).

Sujets traités	Date (Mois-année)	Actions réalisées	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	11-2022	Consultation	Les membres ont donné leur opinion sur l'acte d'établissement.
Consultation sur les critères de sélection de la direction	02-2023	Consultation	Les membres ont donné leur opinion sur les critères de sélection au niveau de la direction d'école.
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	02-2023	Information	Présentation des différents services au niveau de l'école (aide aux devoirs, orthopédagogie, soutien, etc.).
Transmission de documents à l'intention des parents	Chaque rencontre	Information	Suivi réalisé chaque mois auprès des parents.
<b>Pouvoirs liés aux services éducatifs</b>			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	02-2023	Approuvé	Présentation du programme d'établissement.
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique	10-2022	Consultation	Présentation du matériel utilisé dans les classes.
Consultation sur les modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	10-2022 04-2023	Information Consultation	Présentation des normes et modalités de l'école.
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	11-2022	Approuvé	Présentation des documents pour certains contenus (éducation à la sexualité).
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	02-2023	Approuvé	Présentation de la répartition des minutes pour chaque matière et pour les spécialités.
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors horaire ou hors école)	Chaque rencontre	Approuvé	Présentation du document des activités et de sorties éducatives pour l'année.
Consultation des parents	Chaque rencontre	Consultation	Plusieurs sujets sont apportés lors des rencontres, afin de connaître l'opinion des parents.
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	02-2023	Information	Les élèves ont été questionnés sur leurs sources de motivation à l'école.
<b>Pouvoirs liés aux services extrascolaires</b>			
Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	Chaque rencontre	Information	Présentation des activités et des bons coups de l'école.
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	11-2022 06-2023	Consultation	Choix de la compagnie pour les photographies scolaires, le service de repas chauds, etc.
<b>Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles</b>			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement durant les heures de classe	04-2023	Information	Aucune location durant les heures de classe. Location des locaux en soirée.
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	-----	-----	Ne s'applique pas, car il y a une fondation.

Sujets traités	Date (Mois-année)	Actions réalisées	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Adoption du budget annuel de l'établissement	06-2023	Adopté	Présentation des différentes mesures budgétaires et la ventilation des montants (budget initial).
<b>Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)</b>			
Consultation sur la politique d'allocation des ressources dans le cadre du budget 2023-2024 du CSSBE (DG-10)	10-2022	Consultation	Présentation de la politique d'allocation des ressources du CSSBE. Aucun avis des membres.
Consultation sur la règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles (EG-06)	11-2022	Consultation	Présentation de la EG-06 du CSSBE. Aucun changement touchant notre école cette année.
Consultation sur la représentation des membres au conseil d'établissement	02-2023	Consultation	Le même nombre de représentants a été conservé (7 parents, 4 enseignants, 1 personnel de soutien, 1 représentant du service de garde, 1 professionnel, 1 ou 2 représentants de la communauté).

### 2.3 Résultats obtenus

**Compléter ou joindre tout autre document pertinent.**

<b>Projet éducatif de l'école - bilan de l'année 2022-2023</b>	
<b>Objectifs visés</b>	<b>État de progrès</b>
D'ici 2023, augmenter à 93 % le taux de réussite à l'épreuve d'écriture du ministère des élèves de 4 <sup>e</sup> année et à 90 % le taux de réussite à l'épreuve de lecture du ministère des élèves de 4 <sup>e</sup> année.	<u>Atteint</u>
Mettre en place des moyens pour favoriser l'engagement de tous les élèves dans leur réussite éducative.  Offrir des activités variées et stimulantes.	<u>Atteint</u>
Mettre en place des moyens pour développer l'habileté des élèves à vivre en harmonie avec les autres.  Offrir des activités pour développer les saines habitudes de vie.	<u>Atteint</u>